

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 57 (1928)

Heft: 15

Rubrik: Pro Juventute

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Orientation professionnelle.

Quelques ouvrages qu'on peut consulter :

1. *Jules Fontègne* : L'orientation professionnelle et la détermination des aptitudes.
2. *Léon Walter* : La techno-psychologie du travail industriel.
3. Congrès international d'orientation professionnelle à Bordeaux, les 23-26 septembre 1926.
4. Conférences données par l'Association suisse des conseils d'apprentissage et de protection des apprentis sur l'orientation professionnelle.
5. *E. Claparède* : L'orientation professionnelle, ses problèmes et ses méthodes.
6. *D^r Paul Chavigny* : La vocation de nos enfants, essai d'orientation professionnelle.
7. *Perret, Mazel et Noyer* : L'orientation professionnelle.
8. *Odette Simon* : L'orientation professionnelle en France et à l'étranger.
9. *Christiaens* : L'orientation professionnelle des enfants.
10. La revue : *L'orientation professionnelle* (revue d'études et de documentation pour toutes les professions).

Toutes les bibliothèques possèdent ces ouvrages et beaucoup d'autres.

PRO JUVENTUTE

Messieurs les instituteurs et Mesdames les institutrices en voudront-ils au secrétariat général de *Pro Juventute* s'il vient de nouveau solliciter leurs concours en faveur de la vente de timbres et de cartes de cette institution, en décembre prochain ? Nous savons si bien que leur aide est mise à contribution dans tant d'occasions et pour des buts si divers que nous éprouvons quelque difficulté et hésitation à la leur demander cette année où les bénéficiaires de cette vente sont des œuvres ne s'occupant pas de leur clientèle proprement dite — des enfants en âge de scolarité — mais des contingents qui ne franchiront que dans quelques années le seuil de l'école. Nous pourrions avancer qu'ils ont intérêt à ce que les générations futures d'écoliers leur arrivent bien préparées, physiquement et intellectuellement, le jour où elles passeront sous leur autorité, et que c'est précisément à quoi visent les œuvres dont nous parlions. Nous préférons cependant en appeler à l'intérêt porté par le corps enseignant à tout ce qui concerne la jeunesse, de sa naissance à sa majorité, et à sa large compréhension de l'importance qu'a pour la société une saine formation de la jeunesse dès le premier âge.

Le corps enseignant peut prêter à *Pro Juventute* son concours en entretenant les écoliers, vers la fin du mois de novembre, de l'activité de cette institution et des œuvres, telles que crèches, pouponnières, jardins d'enfants, consultations

maternelles et de nourrissons, classes gardiennes, gouttes de lait, etc., créées en faveur de la mère et de la petite enfance et à qui ira l'argent récolté par la vente de timbres et cartes. Il pourrait aussi les inviter à offrir leur aide aux secrétaires de district ou de commune de *Pro Juventute*, comme vendeurs, par exemple.

Nous présentons d'avance, à Messieurs les instituteurs et Mesdames les institutrices qui voudront bien répondre à notre demande, l'expression de notre sincère gratitude.

Secrétariat général Pro Juventute.

BIBLIOGRAPHIES

Le deuxième volume des *Chansons et Rondes de nos grand'mères*. Cinquante mélodies populaires recueillies et harmonisées par Jos. Bovet, A. de Cristofaro, L. Martin et L.-J. Rousseau. Fœtisch, Lausanne.

Le premier volume des *Chansons et Rondes de nos grand'mères* avait remporté, dès sa sortie de presse, un très grand succès, et nombreuses étaient les personnes qui désiraient voir continuer cette collection. Les accompagnements de piano des cinquante mélodies qui composent le nouveau volume sont tous très faciles, variés et d'une excellente musicalité ; ils dénotent un goût très sûr de la part des transpositeurs.

Nouvelles Etrences fribourgeoises, année 1929, chez Fragnière, éditeurs, Fribourg.

Les *Nouvelles Etrences fribourgeoises* viennent de faire leur apparition. Nous ne doutons pas que le public fribourgeois, en particulier, ne leur réserve le meilleur accueil. Cette publication, comme ses devancières, fait le plus grand honneur à la Maison Fragnière. Des articles nombreux et variés remplissent les deux cent cinquante pages des *Nouvelles Etrences*. Nous y trouvons, entre autres, l'histoire de la nouvelle gare de Fribourg, celle de l'usine à gaz, du musée des Arts et Métiers ; des pages particulièrement intéressantes sur la messe du Divin Rédempteur, la nouvelle église d'Echarlens, le Musée gruyérien, l'incendie de l'arsenal de Fribourg ; un portrait d'Alexandre Daguët, la Chronique fribourgeoise. Des articles nécrologiques pleins d'émotion font revivre plus intensément dans nos cœurs le souvenir de nombreux amis que la mort a fauchés prématurément. Enfin, les *Etrences* renferment l'indication toujours utile et pratique de nos diverses autorités cantonales. Qu'elles soient les bienvenues dans tous les foyers.

Deux journaux de Paris ont ouvert, il y a quelque temps, un concours sur : *Les 6 plus belles vertus de la femme*. L'un de ces journaux était lu presque exclusivement par des hommes, l'autre par des femmes.

Les hommes votèrent comme suit : 1° la fidélité ; 2° l'esprit d'économie ; 3° la bonté ; 4° l'esprit d'ordre ; 5° la modestie ; 6° la charité.

Les femmes votèrent ainsi : 1° la bonté ; 2° le dévouement ; 3° la douceur ; 4° l'esprit d'ordre ; 5° la bonne conduite ; 6° la charité.

Les deux listes ne s'accordent que sur trois vertus. Dans celle des hommes transparait un certain égoïsme.